

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 06969
Numéro SIREN : 511 709 677
Nom ou dénomination : ADENES

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2023 sous le numéro de dépôt 139260

ADENES
Société par actions simplifiée au capital de 9.438.986 €
Siège social : 18 Rue Hélène et François Missoffe 75017 Paris
511 709 677 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 1^{er} AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} août,

L'associée unique de la Société ADENES, la Société LAFAYETTE HOLDING, Société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 893 312 246,

Représentée par sa Présidente, la Société HOLDING STOCKHOLM, Société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 953 287 646,

Elle-même représentée par sa Présidente, la Société VEX, Société à responsabilité limitée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 501 817 977, Représentée par son Gérant, Monsieur Emmanuel VILLETTE,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation de la société EURL OCN membre du Comité directeur de la société ADENES,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités,

PREMIERE DECISION

Olivier CRETINON, Gérant et associé unique de l'EURL OCN, n'entretient plus de liens capitalistiques avec la Société LAFAYETTE HOLDING (associée unique de la Société ADENES), et plus généralement avec le Groupe ADENES. Celui-ci a cessé l'ensemble de ses fonctions de direction au sein du groupe et se concentre désormais aux missions d'expertise auprès de la société VERING.

Ainsi, conformément aux dispositions statutaires, l'associée unique décide de révoquer la société EURL OCN de sa qualité de membre du Comité Directeur d'ADENES. La présente révocation prend effet à compter du 1 août 2023 et n'ouvre droit à aucune indemnisation.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique.

L'associée unique

La société LAFAYETTE HOLDING

Représentée par Emmanuel VILLETTE

